

NOUVEAU BUREAU CSEC (EX CCE) - REGARDONS DANS LA MÊME DIRECTION

Le 29 mars 2019, lors du dernier CSEC (Comité Social et Economique Central), l'élection de cette nouvelle équipe du bureau pour les 4 prochaines années était à l'ordre du jour.

Le CSEC représente l'ensemble des différents CSEE (Comités Sociaux et Economiques d'Etablissement, Ex CE). Il est composé de 15 membres : CGT (3), FO (2), CFDT (2), CFE-CGC (2), SUD AERIEN (2), Intersyndicale (2), SNPL (1) et SNGAF (1). Les élus de cette instance n'ont pas trouvé de consensus pour un projet partagé concernant le devenir des œuvres sociales et culturelles ainsi que celui du patrimoine. A l'unanimité, le report de l'élection du nouveau bureau a été demandé au jeudi 18 avril 2019.

Que s'est-il passé depuis ?

Les secrétaires de CSEE ainsi que les secrétaires généraux de toutes les organisations syndicales se sont réunis à 2 reprises. Les objectifs affichés :

- Trouver un consensus sur les orientations du CSEC d'ici le 31 décembre 2019
- Constituer un bureau du CSEC
- Construire un projet partagé, dans lequel chaque CSEE y retrouve ses spécificités

L'absence d'un nouveau bureau CSEC ne serait ni responsable, ni comprise, des salariés Air France et des salariés du CSEC.

La CFE-CGC s'est donc investie dans cette démarche avec un état d'esprit d'ouverture et de dialogue.

Respecter le souhait des salariés, par une composition du bureau avec les 3 premières organisations représentatives prenait alors tout son sens. Cette proposition légitime n'a pas trouvé écho auprès de la 1^{ère} organisation syndicale de l'entreprise.

Préférant agir que subir, la CFE-CCG a proposé 2 candidatures, Mme Julie Johnston, Secrétaire Générale et Mr Patrick Mace, Secrétaire Général Adjoint. La CFDT, second syndicat de l'entreprise partage ce point de vue, en proposant Mr Bruno Regeasse, Trésorier et Mr Gael Amaudry, Trésorier adjoint.

Et maintenant ?

Les commissions centrales, telles les commissions emploi et formation, égalité professionnelle et diversité, peuvent désormais se réunir et travailler.

Ce bureau élu jusqu'à la fin de l'année 2019 travaillera pour l'intérêt des salariés. Il appartiendra aux élus du CSEC et aux Organisations Syndicales qui les représentent de poursuivre le mandat donné ou de renouveler le bureau.

La nouvelle équipe mise en place jusqu'au 31 décembre 2019 devra trouver le point d'équilibre sur une gestion optimisée du patrimoine, la satisfaction des salariés Air France dans des offres vacances jeunes et adultes diversifiées, et trouver les équilibres avec les différents CSEE pour maintenir une cohésion entre tous les salariés Air France et un sens commun au travers du CSEC. Un consensus devra également être trouvé sur un projet de désendettement du CSEC.

Il sera également de la responsabilité de ce nouveau bureau d'informer les salariés sur le devenir de leur bien commun.

La CFE-CGC a conscience que le sens qui sera donné au CSEC ainsi que sa pérennité dépendra des élus de cette instance ainsi que des décisions de chaque bureau de CSEE.

*N'hésitez pas ! Rapprochez-vous de vos représentants et rejoignez-nous en adhérant
mais aussi en nous retrouvant sur :*



<http://cfecgcaf.org>



<https://www.facebook.com>



<https://www.linkedin.com>